

22 jan 2021 -16:18

Appartient à Conseil des ministres du 22 janvier 2021

Task-Force Groupes vulnérables : mesures temporaires

Sur proposition de la secrétaire d'État à l'Égalité des chances Sarah Schlitz, le Conseil des ministres a approuvé trois projets d'arrêté royal sur le renforcement temporaire de l'offre d'hébergement et de soutien pour les personnes LGBTQIA+ exclues de - ou fuyant - leur famille. Par ailleurs, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un soutien financier supplémentaire exceptionnel qui sera octroyé à l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) afin de conclure une convention avec les services d'accueil spécialisés des femmes victimes de violences et de violences intrafamiliales.

La crise sanitaire a compliqué le quotidien de ces personnes expulsées de chez elles ou fuyant leur famille en raison de leur orientation sexuelle. Face à cette situation, l'offre de refuge pour les personnes LGBTQIA+ s'est avérée largement insuffisante, ce qui fait que beaucoup d'entre elles se sont retrouvées à la rue ou ont dû se tourner vers des centres d'hébergement pour personnes sans abri, pas toujours adaptés aux besoins des personnes LGBTQIA+.

Par ailleurs, la crise sanitaire a multiplié les cas de violences à l'égard des femmes. Pour répondre à cette situation, les régions ont dégagé des moyens pour élargir les capacités d'accueil des services spécialisés d'accueil de femmes victimes de violences ou pour ouvrir des places dans des hôtels. Ces services restent néanmoins confrontés aux difficultés d'accompagner de manière qualitative les femmes au regard des règles sanitaires et des recommandations à destination des institutions restant accessibles aux publics.

C'est pourquoi, dans le cadre de la Task-Force Groupes vulnérables coordonnée par la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, les deux mesures suivantes ont fait l'objet d'un accord de principe en décembre 2020 :

- renforcement temporaire de l'offre d'hébergement et d'accompagnement pour les personnes LGBTQIA+ exclues de - ou fuyant - leur famille (945.000 euros)
- soutien financier supplémentaire exceptionnel pour les services spécialisés d'accueil des femmes victimes de violences et de violences intrafamiliales (1.000.000 d'euros).

Au travers des mesures temporaires adoptées ce jour, le Conseil des ministres met en œuvre cet accord de principe.

Sarah Schlitz, secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
info@schlitz.fed.be

Oliviero Aseglio
Porte-parole (FR)
+32 473 22 40 99
oliviero.aseglio@schlitz.fed.be

Jessika Soors
Porte-parole (NL)
+32 472 37 30 87
jessika.soors@schlitz.fed.be